



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00167** du **12 DEC. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

EDF ENR
Domicilié (e) 43 RUE DU SAULE TRAPU
91300 MASSY

En vue de la réalisation : INSTALLATION D UN GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE EN
TOITURE

Sur un terrain sis 24 PL JEAN MONNET
Cadastré AD144

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

12 DEC. 2023

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.

Kati CABILLIS

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00167** du **12 DEC. 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,